Ecole Saint Christophe
1 Impasse de la Petite Maine
85140 Chauché
☎-rép 02 51 41 82 36
direction@chauche-stchristophe.fr
http://chauche-stchristophe.fr/

Chers parents,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous écris cette circulaire de rentrée. Elle me permet, au nom de toute l'équipe, de vous communiquer quelques informations importantes qui viennent s'ajouter à celles déjà reçues en juillet dernier.

- ⇨ **Effectifs** : Pour cette rentrée 2023, ce sont **240 élèves** qui reprennent le chemin de l'école. Comme l'école a reçu la bonne nouvelle de l'ouverture de la **10ème classe**, les effectifs seront allégés (principalement en cycle 3 : CM1 et CM2).
- ⇨ **Réunions de parents** : Nous savons que les 1ers jours d'école sont très importants. C'est pourquoi, depuis l'année dernière, nous avons fait le choix de placer les réunions de parents très tôt (voire même avant la rentrée des élèves). Cela va permettre à tous d'avoir les renseignements pratiques, pour que la rentrée de chaque enfant se vive dans les meilleures conditions possibles. https://chauche-stchristophe.fr/reunion-de-parents_rentree-scolaire/
- ⇨ **Calendrier scolaire** : Le calendrier scolaire reste inchangé par rapport à celui que vous avez reçu en juillet. Vous pouvez le retrouver sur le site internet de l'école : https://chauche-stchristophe.fr/calendrier-scolaire/
- ⇨ **Règlement intérieur – Charte Educative de confiance :** Ce sont 2 textes qui permettent une collaboration mutuelle de confiance pour l'éducation de votre enfant. Je vous demande de bien vouloir en prendre connaissance et de le certifier sur la fiche de renseignements de votre enfant. https://chauche-stchristophe.fr/reglement-ecole-et-charte-educative/
- ⇨ **Sécurité à l'école** : Pendant le temps scolaire, la grille blanche est constamment fermée à clé. Pour rentrer dans l'établissement, il suffit de sonner à l'interphone (placé sur le mur à gauche). Une personne déclenchera (à distance) l'ouverture de la grille. Vous n'aurez plus qu'à pousser l'un des 2 portillons de cette grille blanche.
- ⇨ **Rétributions scolaires :** Les sommes appelées chaque mois (d'octobre à juillet) permettent de couvrir les frais qui ne sont pas pris en charge par l'état, la municipalité : frais de remboursement d'emprunt (construction d'école), frais d'entretien des bâtiments, frais liés à la catéchèse/culture chrétienne, frais de participation à l'UDOGEC (gestion des établissements catholiques vendéens). Pour cette année scolaire, les rétributions scolaires seront de **30€ par mois sur 10 mois** et par enfant. Pour les familles ayant 3 enfants et plus, les rétributions demandées pour le troisième enfant seront de 15€.

Enfin, je tiens à souhaiter **une très bonne rentrée scolaire** à chacun des élèves. C'est un moment important qui peut être source de stress pour les enfants mais aussi pour les parents.
Alors, même si je me répète, je tiens à préciser qu'une simple discussion avec l'enseignant(e) permet souvent de surmonter rapidement ces difficultés.

« Faisons ensemble pour que chaque élève, au-delà de sa réussite scolaire,
s'épanouisse dans toute sa globalité en développant chez lui l'estime de soi et la confiance. »

Bonne rentrée à tous… David BENETEAU

---

1. La structure pédagogique – l'équipe éducative

Voici donc la structure pour cette année scolaire :

Classe PS :	Anne-Hélène MIGNET + Lucette GRIS (ASEM)
Classe PS/MS :	Cécile PAILLAT + Béatrice BERNARD (ASEM)
Classe MS/GS :	Marie FAUCHARD + Peggy PAPIN (ASEM)
Classe GS/CP :	Séverine DUVAL (lundi-mardi) et **Aurélie BONNET** (jeudi-vendredi) + **Mélissa NESTER** (ASEM)
Classe CP :	Brigitte BECOT
Classe CE1/CE2 :	**Cynthia CHATAIGNER**
Classe CE1/CE2 :	Lydia PEREIRA
Classe CM1 :	Cécile DOUTEAU (lundi-mardi-vendredi) et **Noëlise PATRON** (jeudi jusqu'au 19/05/24)
Classe CM1/CM2 :	Caroline TENAUD
Classe CM2 :	**Tanguy CORNIERE** (lundi-mardi) et David BENETEAU (jeudi-vendredi)

+ Evelyne BLAIN JOGUET enseignante spécialisée pour les enfants en difficultés dans les écoles du secteur.

Pour ma part, les journées de décharge n'ont pas été modifiées : elles resteront toute l'année les lundis et mardis. Je serai donc plus disponible ces journées si vous souhaitez me rencontrer.

Nous souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation aux **5 personnes** nouvellement nommées dans l'école : Aurélie, Cynthia, Mélissa, Noëlise et Tanguy.

2. Les « documents administratifs » de rentrée

Voici les différents documents que vous recevez aujourd'hui

- La lettre de rentrée
- La fiche de renseignements pour chacun de vos enfants. Attention, elle est à signer par les 2 parents. **Merci de vérifier les informations, de les corriger au stylo rouge et de nous la retourner dans les plus brefs délais.**
- Pour les nouvelles familles :
  - Le Règlement Intérieur, la Charte Educative et le Projet Educatif. Merci de bien prendre connaissance de ces 3 documents
  - Le courrier concernant les Rétributions Scolaires accompagné du mandat SEPA pour les prélèvements automatiques. Attention, veuillez joindre un RIB à ce mandat complété.

Pour ce qui est de **l'assurance** : tous les élèves sont assurés par l'école du 01/09/23 au 31/08/24. Cette assurance couvre votre enfant 7j/7 et 24h/24 (scolaire et extra-scolaire). Vous n'avez aucune démarche à effectuer. Le montant est de 6€/année. Il sera prélevé lors du 1er mois des rétributions (octobre). Cependant, si vous nous fournissez une attestation « individuelle accident » de votre propre assurance, ce montant ne vous sera pas prélevé.

3. Les Horaires

Classe pour les	**Classe pour les**
PS (A.Hélène)- PS/MS (Cécile) - MS/GS (Marie) GS/CP (Séverine-Sandy) - CP (Brigitte)	CE1/CE2 (Cynthia) - CE1/CE2 (Lydia) – CM1 (Cécile) CM1/CM2 (Caroline) – CM2 (Tanguy-David)
Matin : 9h à 12h00 Après-Midi : 13h30-16h45	Matin : 9h à 12h15 Après-Midi : 13h45-16h45

Ouverture de l'école à 8h45 et fermeture de l'école à 17h00

Pour une question de responsabilité et de sécurité, les élèves de primaire qui déjeunent à la maison ne pourront pas être pris en charge avant 13h30. Les familles ayant un enfant en maternelle et en primaire pourront donc revenir à l'école pour 13h30.

4. Le restaurant scolaire/ Le centre périscolaire

Ces 2 services ne sont pas gérés par l'école.
Pour tous renseignements, absences,…merci de bien vouloir contacter :

Restaurant scolaire (municipalité)	Centre Périscolaire et de Loisirs (Familles Rurales)
- Mairie : 02 51 41 83 09 - du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 - courriel : restoscolaire@chauche.fr	Marianne Barré – directrice du centre 02-51-41-82-54 frchauche@gmail.com

Bonne rentrée à tous !